



HAL
open science

La tombe dite "des amoureux de Mayran", une sépulture double à Saint-Victor-la-Coste (GARD)

Hervé Petitot, André Raux

► **To cite this version:**

Hervé Petitot, André Raux. La tombe dite "des amoureux de Mayran", une sépulture double à Saint-Victor-la-Coste (GARD). Rhodanie, 2019, 151, pp.2-14. halshs-02357827

HAL Id: halshs-02357827

<https://shs.hal.science/halshs-02357827>

Submitted on 29 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La tombe dite « des amoureux de
Mayran » à Saint-Victor-la-Coste**

**Saint-Paul-les-Fonts,
1949-2019**

Ex-voto à Rochefort-du-Gard



RHODANIE

Histoire - Archéologie - Patrimoine du Gard rhodanien
SECABR

7,80 €

1266

94

septembre 2019 - n° 151



RHODANIE - SECABR

Revue trimestrielle éditée par la société d'étude
des civilisations antiques bas-rhodaniennes.

Fondée par Jean Charmasson †

Pour tout courrier

Dominique Cannaud

Le Grand Treillas 30330 Gaujac

04 66 39 21 60

revuerhodanie@orange.fr

<http://www.secabr.free.fr>

Directeur de la publication > Dominique Cannaud

Directeur de la rédaction > Didier Baude

Comité de rédaction-lecture > Hervé Abrieu - Laurent Augé
Didier Baude - Agnès Bois - Dominique Cannaud
Jacqueline Cannaud - Monique Cérou - Mireille Justamond
Philippe Quatre Casas - André Raux

7,80 € Prix du numéro
25,00 € Abonnement année
43,00 € Abonnement 2 ans
38,00 € Abonnement de soutien

Photo de couverture : Sépulture double sur le site de Mayran à Saint-Victor-la-Coste

Éditions de la Fenestrelle

© Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays
N° d'inscription au Répertoire des postes : 1OR - ISSN 0751-2325. Dépôt légal à la date de parution.



SOMMAIRE

ARCHÉOLOGIE

LA TOMBE DITE « DES AMOUREUX DE MAYRAN »
UNE SÉPULTURE DOUBLE, À SAINT-VICTOR-LA-COSTE (GARD)
Hervé PETITOT, André RAUX.....2

HISTOIRE

SAINT-PAUL-LES-FONTS 1949-2019
NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UNE COMMUNE DU GARD
RHODANIEN
Agnès BOIS-DIMIER.....15

EX-VOTO À ROCHEFORT-DU-GARD
Louis BRUN.....57

La teneur des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.
Les illustrations, sauf mention contraire, sont fournies par les auteurs.

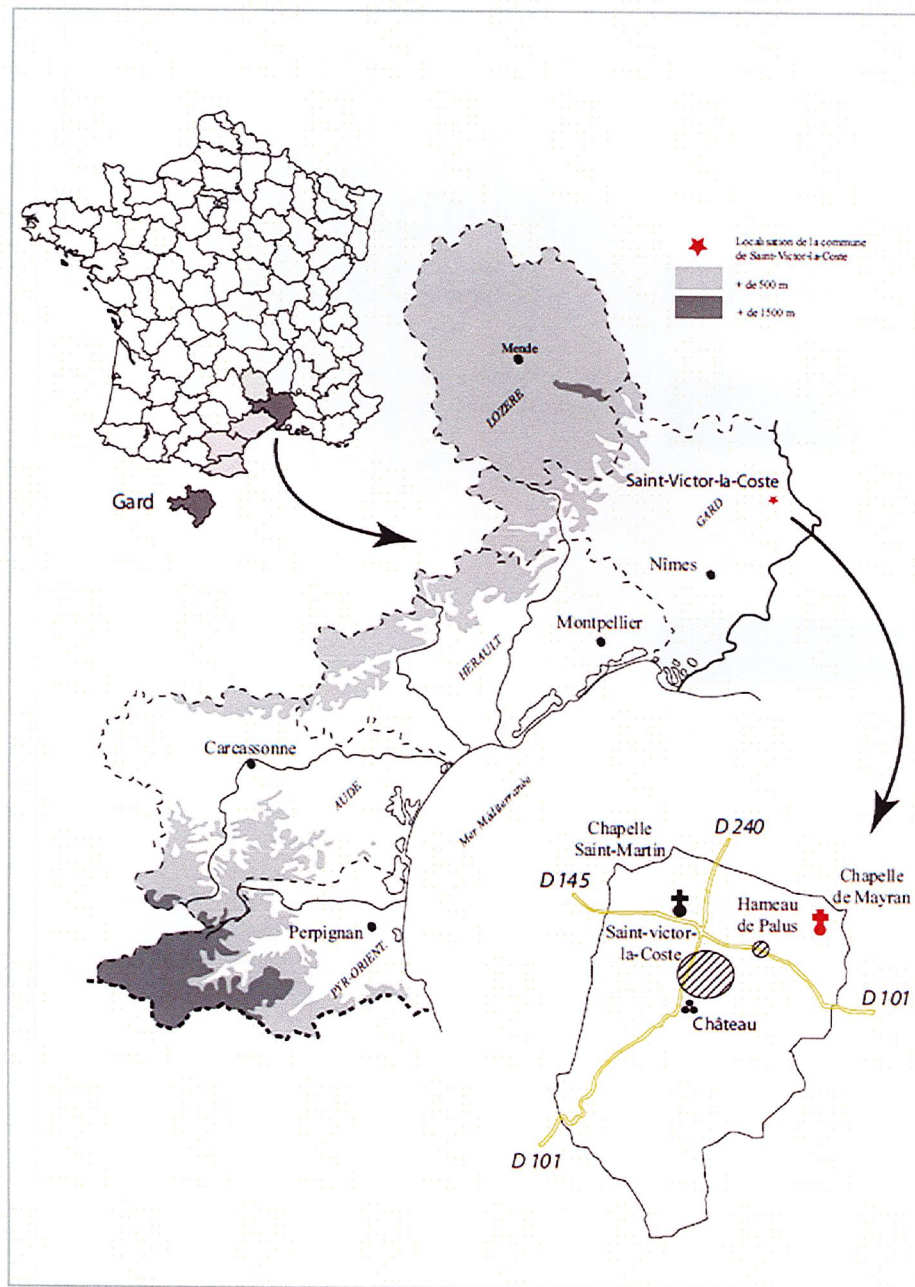


Figure 1 : localisation de la chapelle de Mayran sur la commune de Saint-Victor-la-Coste

ARCHÉOLOGIE

LA TOMBE DITE « DES AMOUREUX DE MAYRAN » UNE SÉPULTURE DOUBLE, À SAINT-VICTOR-LA-COSTE (GARD)

Hervé PETITOT*, André RAUX**

Le site de Mayran se trouve au nord-est du département du Gard, dans la vallée de la Tave (figure 1), sur la commune de Saint-Victor-la-Coste. Dans le paysage, il est marqué par la présence d'une chapelle entourée de vignes, connue sous le nom de Notre-Dame de Mayran (figure 2).

Des prospections pédestres ont permis d'estimer l'étendue du site à environ 4 hectares au sein desquelles trois grandes périodes ont été discernées : néolithique et protohistoire, gallo-romaine et médiévale. Plusieurs fouilles archéologiques ont apporté des précisions sur la nature des différentes occupations (figure 3).

Mis à part les interventions réalisées dans le cimetière de la chapelle, deux opérations ont été effectuées dans la partie est du site. La première et la plus importante a été menée de 1995 à 1998 (Buffat, Petitot, Vidal). Les recherches ont porté sur 2 000 m² divisées en deux secteurs distincts. La seconde a eu lieu en 2005 et a consisté, sur une parcelle d'un peu plus de 1 900 m², à réaliser une série de sondages en tranchées (Alix).

Si les fouilles menées par Loïc Buffat et Hervé Petitot ont fait l'objet de plusieurs publications relatant l'ensemble des découvertes, quelques vestiges n'ont pas été abordés car ils ne rentraient pas dans les thématiques développées. C'est notamment le cas de la sépulture double présentée dans cet article.



Figure 2 : vue aérienne de la chapelle de Mayran
(cliché M. Istas)

Le contexte archéologique

Sur le site de Mayran, la période la plus ancienne attestée en fouille est l'âge du Bronze ancien (1800 - 1400 avant J.-C.). Les aménagements qui s'y rapportent sont quelques fosses certainement liées à un habitat et deux sépultures. L'une en fosse simple et l'autre en coffre. Il est tentant d'associer les céramiques non tournées repérées en prospection de surface à cette période. Toutefois, ces dernières ne sont pas suffisamment caractéristiques pour être attribuées de façon certaine à l'âge du Bronze. Donc des activités humaines à Mayran durant le Néolithique ou à l'âge du Fer ne peuvent être exclues.

Le début de l'époque romaine est ensuite marqué par des aménagements agraires datés du I^{er} siècle avant J.-C. ou du début du I^{er} siècle après J.-C. : un chemin et quelques fossés. Si ces aménagements paraissent peu marquants, ils dévoilent cependant une mise en valeur du terroir. Les prospections de surface ont permis de localiser deux zones pouvant marquer

l'emplacement d'un petit habitat datant de la même période auquel ils peuvent se rattacher.

Un peu plus tard dans le courant du I^{er} siècle de notre ère, une villa est construite. Elle existera jusqu'au V^e siècle avec plusieurs phases de modifications et de transformations.

De cet habitat, seules deux pièces ayant fonctionné au Haut-Empire ont été dégagées. Leur fonction n'a pas été déterminée. En revanche, les vestiges du Bas-Empire, mieux conservés ont permis d'étudier plusieurs installations. Ce sont : des aménagements vinicoles comprenant des cuves à vin, un atelier de forge (Buffat, Petitot 1998) et un aqueduc souterrain, au tracé restituable sur plusieurs centaines de mètres (Buffat, Petitot, Vidal 2011).

L'époque médiévale est marquée par une vaste aire d'ensilage en fosses creusées dans le sol. Le mobilier contenu dans ces silos a montré qu'ils ont été creusés du VI^e au XII^e-XIII^e siècle. La chapelle de Mayran à quant à elle été édifiée autour du XII^e-XIII^e siècle. Toutefois, elle pourrait succéder à un édifice plus ancien. Un important cimetière se développe au sud. Il s'étend sur au moins 2 500 m² et a reçu à minima 1 450 sépultures, si on le compare aux sites de même configuration fouillés extensivement comme : Aimargues, Madame dans le Gard (Maufras et al. 2018) ou encore à Trèbes, la Sabatière dans l'Aude (Guillaume, Hernandez à paraître¹), (Petitot, Vidal 2019).

L'aire d'habitat, même si elle n'a pas été détectée en prospection pédestre, devrait se trouver à proximité immédiate de la chapelle et de son cimetière.

La sépulture étudiée

Elle a été repérée à 0,50 m de profondeur, immédiatement sous la semelle de labours dans la partie sud-ouest de la zone de fouille de 1995-1998 (figure 4). La fosse sépulcrale a été creusée dans sa partie ouest dans le comblement de la tranchée de l'aqueduc souterrain du Bas-Empire et dans sa partie orientale dans le sédiment naturel sableux de couleur jaune. Elle se trouve dans le prolongement de la tranchée d'épierrement d'un mur appartenant à une construction datée du Bas-Empire. La tombe a dû être installée après la récupération des pierres du mur.

De plan rectangulaire, elle est axée est-ouest. Elle mesure 1,70 m de long sur 0,90 m de large et contient deux corps. Les charruages ont détruit la partie supérieure de la tombe et ont écrêté les crânes. Toutefois, sa fermeture

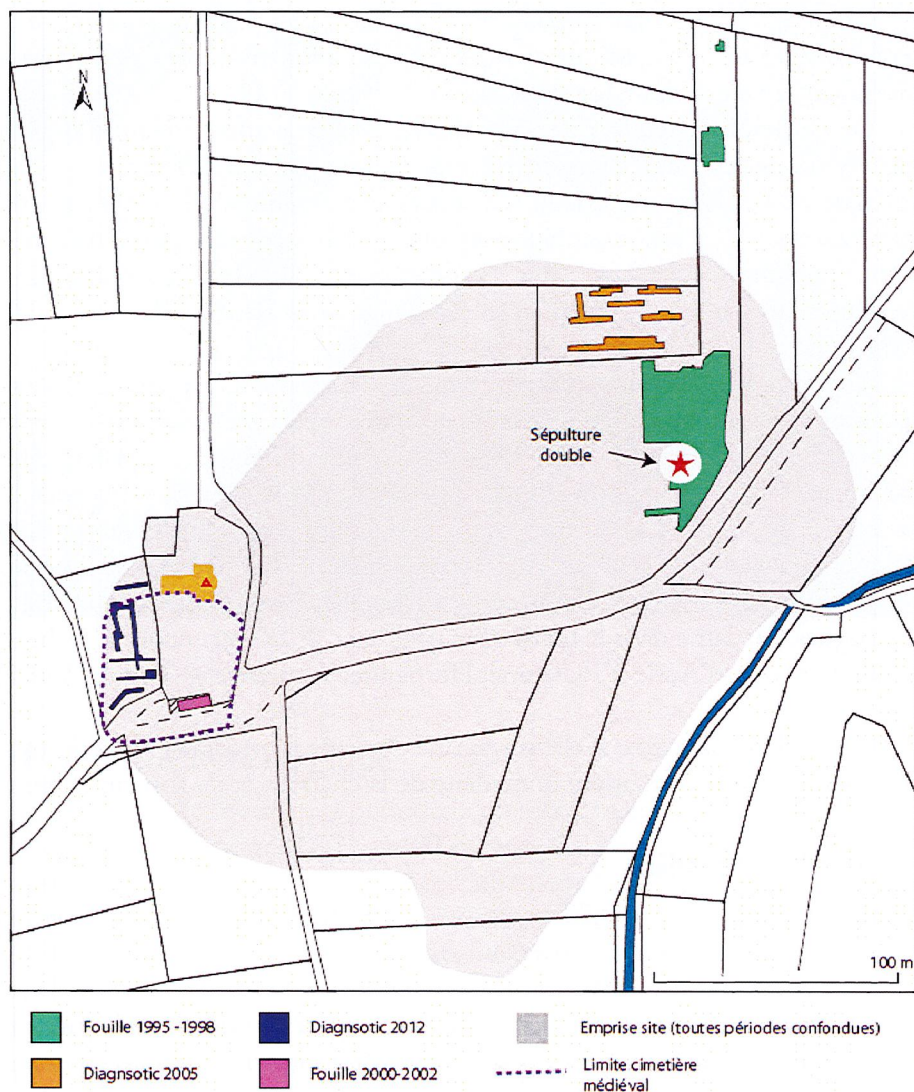


Figure 3 : localisation des fouilles et des diagnostics réalisés sur le site (cadastre corrigé. Sur le cadastre actuel le chemin passe dans le parc de la chapelle)

par de fines dalles de calcaire de 4 à 5 cm d'épaisseur est attestée par les quelques exemplaires trouvés effondrés au contact de la partie inférieure des corps (figure 5).

De nombreuses observations sont possibles sur cette sépulture très originale² (figure 6). Les deux individus ont été placés côte à côte, crânes à l'ouest. Le premier corps déposé dans la fosse (SQ1294) est légèrement plus grand et plus robuste que le second. Il repose sur le dos. Il a été mesuré du sommet du crâne au talon ; sa taille est proche de 1,55 m. L'ensemble du squelette est peu perturbé et la plupart des os sont en connexion anatomique.

Le second inhumé (SQ1266) est plus gracile que le premier. Il est contraint dans l'espace encore inoccupé par son compagnon. Il repose en partie sur le côté gauche. Les jambes légèrement fléchies.

Sur les os eux-mêmes, nous avons constaté que la soudure des épiphyses est complètement terminée. Les deux sujets sont donc adultes. Leur denture est en très mauvais état, de nombreuses dents ont été perdues avant le décès et celles qui subsistent présentent une usure importante. Ce constat traduit probablement des conditions d'existence difficiles et un état sanitaire général précaire.

L'observation des os du bassin permet, en général, avec une bonne fiabilité, de déterminer le sexe des individus, le bassin des femmes étant plus large et ouvert que celui des hommes pour faciliter les accouchements. La variabilité morphologique fait que parfois, le sexe ne peut pas être reconnu, à notre niveau d'expertise. C'est le cas du sujet placé à droite du cliché, Le second sujet est une femme sans ambiguïté.

Nous sommes donc en présence d'une tombe qui a reçu les dépouilles, soit d'un homme et d'une femme, soit de deux femmes.

Mais la particularité de cette sépulture est la position des avant-bras gauches des deux inhumés, réunis sur la cage thoracique du sujet placé à droite du cliché. Ce fait ne peut être anodin et ne peut s'expliquer que par l'intervention d'une aide extérieure.

Aussi, nous estimons qu'il résulte d'un geste volontaire très symbolique. Lors des funérailles de ces deux adultes décédés à très peu de temps d'intervalle, le sujet le plus grand et le plus robuste est déposé le premier dans la tombe. Les officiants déposent ensuite contre lui le corps d'une femme. Avant de refermer la sépulture, ils ramènent la main gauche de celle-ci, paume vers le haut sur la poitrine du premier inhumé et la recouvrent de sa propre main, paume vers le bas.

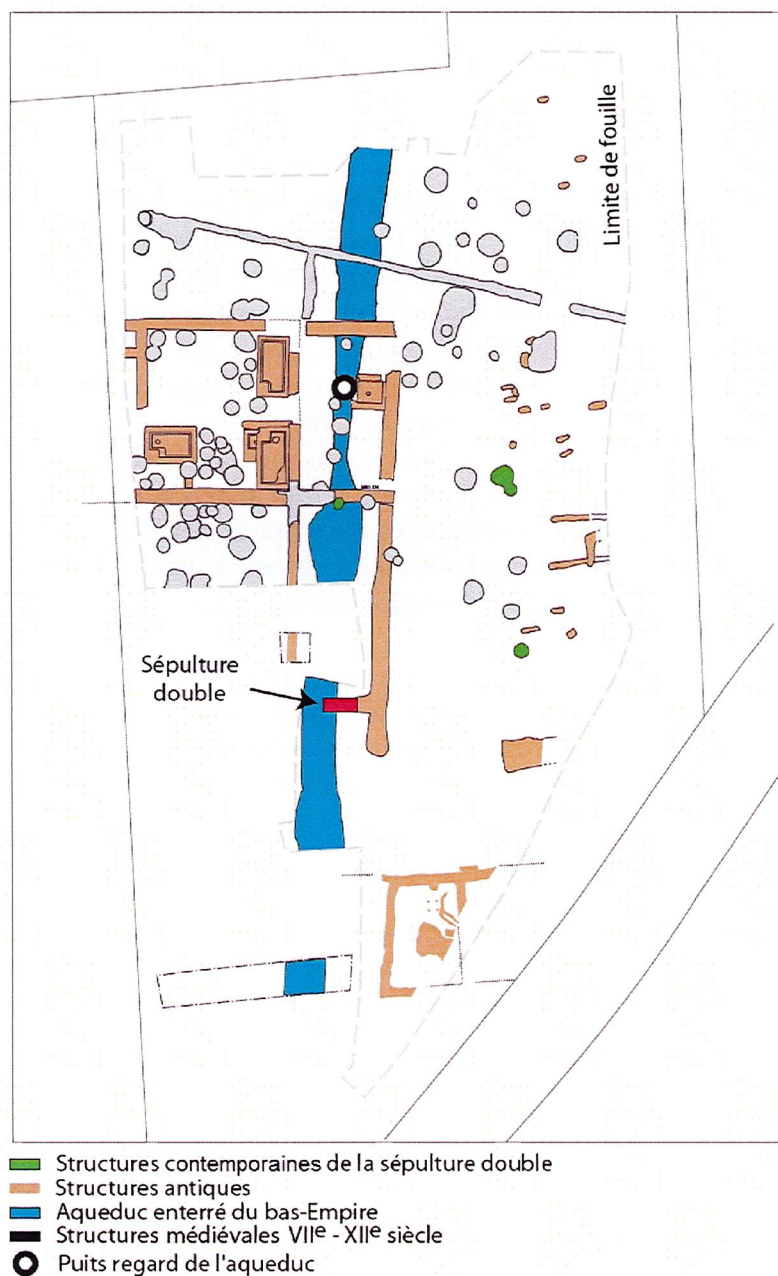


Figure 4 : Les vestiges antérieurs, contemporains et postérieurs à la sépulture double

Cette mise en scène paraît sans équivoque, elle traduit les liens forts et affectifs qui unissaient ces deux êtres dans le monde des vivants. Il est tentant de croire que ce sont les sentiments qu'ont voulu faire perdurer les proches des défunts, même dans la mort.

La datation des vestiges

En chronologie relative la sépulture double est postérieure à la construction de l'aqueduc souterrain construit pendant le IV^e siècle après J.-C. et à un bâtiment d'époque romaine dont l'abandon est à situer vers le milieu du V^e siècle après J.-C.

D'un point de vue typo-chronologique, les sépultures utilisant dans leur architecture des dalles calcaires sont datables du VI^e-XIII^e siècle après J.-C. (Collardelle et al. 1996).

Nous pensons donc, sans plus de précision, que l'enterrement de notre couple avait eu lieu à l'époque médiévale. Afin d'obtenir une datation plus resserrée, une datation au C¹⁴ a été réalisée sur une phalange de main du squelette SQ1266. La date d'inhumation a ainsi pu être située entre 412 et 546 après J.-C. Si nous prenons en compte le fait que la mise en terre n'a pu avoir eu lieu qu'après le milieu du V^e siècle, la datation peut encore être ajustée à 450 – 546. Notre sépulture a donc été mise en place à l'extrême fin de l'Antiquité tardive ou au début du Haut Moyen Âge.

Mise en contexte

Les aménagements que les occupants de la sépulture double ont pu utiliser de leur vivant sont peu nombreux. Seuls, deux fosses et un silo ont été reconnus lors de la fouille. Une partie des installations viticoles, ou tout au moins des cuves à vin, pourrait encore être utilisée à cette époque. La raréfaction des vestiges ainsi que les données des prospections pédestres montrent pour la fin du V^e siècle, début du VI^e siècle après J.-C. une réduction de l'occupation du site qui se cantonne dans un secteur restreint de l'ancienne villa romaine.

Le statut de la sépulture et des tombes isolées en général

Même si notre sépulture se trouve en limite de fouille, elle semble isolée de tout autre aménagement funéraire. Elle présente les caractéristiques d'une tombe chrétienne. Les défunts sont déposés sur le dos, ils « regardent » vers le Levant. Reste à savoir si les chrétiens ont l'exclusivité de cette pratique ?

Notons que le cimetière de la chapelle de Mayran qui a fonctionné du IX^e au XIII^e siècle, est beaucoup plus tardif.

La problématique du statut des tombes isolées du Haut Moyen Âge, a été abordée d'une part dans le cadre d'un Projet collectif de Recherches par Laurent Vidal et Yan Ardagna « *Sepulchra in agro* » (Vidal, Ardagna 2015) et d'autre part par Frédérique Blaizot dans son ouvrage « *Ensembles funéraires isolés dans la moyenne vallée du Rhône* » (Blaizot 2006).

Ainsi, dans les régions où la chrétienté est depuis longtemps installée, « *La dispersion des tombes dans les champs a souvent été interprétée comme une possible exclusion ou est due à l'éloignement d'un espace sépulchral communautaire* ». Mais qui ne mérite pas l'enclos sacré ? Des esclaves ? C'est possible, leur présence est bien attestée durant l'époque mérovingienne (fin V^e siècle, milieu VIII^e siècle après J.-C.) et leur conversion n'est pas toujours souhaitée ou souhaitable ; ou bien des vagabonds, des étrangers, des individus affectés de débilité, d'infirmité ou de maladie ?

De même, les décès simultanés, suite à une épidémie par exemple, peuvent provoquer une urgence dans la gestion des corps. Il est difficile ici de ne pas citer la peste qui a touché la Gaule à partir de 542 sous le règne de l'empereur Justinien (527-565). De là à voir un lien entre la peste et notre sépulture double, rien n'est moins sûr. Seule une analyse sur les ossements pourrait répondre à cette question.

En tout état de cause, la condition des défunts n'explique pas pourquoi et comment le lieu d'inhumation a été choisi.

Dans l'étude dirigée par Laurent Vidal et Yan Ardagna (Vidal 2015), Didier Paya*** spécialiste des pratiques funéraires, propose une perpétuation de pratiques antiques qui mettent en scène la tombe aux limites de l'espace agraire de la propriété terrienne : « *sepulchra in extremis finibus facere* » (Siculus Flaccus). La sépulture, comme les manuscrits des arpenteurs antiques le soulignent, joue ici un rôle de garant dans la matérialisation de la limite (Favory et al. 1994, 220). La tombe peut asseoir *un limites* (Favory et al. 1994, 216-217) ou les *limites du fundus* (Vidal et al. 2005).

Une tombe, quelle que soit son époque et son appartenance culturelle, semble ne pas devoir être impunément endommagée, violée ou détruite. Aussi, ensevelir un défunt sur une limite parcellaire rend cette dernière inaliénable. Didier Paya a cependant remarqué que Siculus Flaccus met en garde contre une interprétation sans nuance qui assimilerait les tombes isolées à des éléments systématiques de bornages (Clavel-Lévêque et al. 1993).

Frédérique Blaizot, quant à elle, constate que des individus sont « *écartés* » du cimetière communautaire. Mais leur exclusion du lieu consacré n'affecte pas la sépulture proprement dite (négligée ou bâclée). Implantée dans ou aux abords de l'habitat, elle pourrait traduire la proximité des vivants et des morts (dans la Jérusalem céleste), (Blaizot 2006). Elle cite les travaux de Cécile Treffort (Treffort 1966 a, b) qui précisent : « *La contrainte paroissiale reste peu affirmée avant l'an mille, l'inhumation ad sanctos étant plus un droit qu'une obligation* » et « *Il apparaît de plus que l'Église ne s'implique pas si tôt dans les questions matérielles de la sépulture, le droit canon ne régissant pas les lieux d'inhumations* ».

Elle évoque également l'influence sur les sociétés du Haut Moyen Âge des usages liés « *à la législation et à la tradition romaine d'inhumer aux confins des domaines... aussi la notion de libre choix du lieu de sépulture et la mise en évidence d'une organisation sur le même modèle dans l'Antiquité, nous invitent à manier le concept d'exclusion avec prudence* ».

Une partie de sa conclusion précise « *... finalement, le critère de non-conformité par lequel on justifiait l'interprétation d'un fait marginal, se conçoit plus par l'image d'un système paroissial qui était le nôtre mais que les récentes études historiques (Treffort 1996) et archéologiques (Parodi et al. 1987) battent en brèche...* »

Conclusion

La sépulture double de Mayran est datable de l'extrême fin de l'antiquité tardive - début du Haut Moyen Âge. À cette époque, la villa romaine est en déclin et probablement en partie démantelée, comme le montre le lieu de la sépulture, installée dans la tranchée d'un mur épierré. Si l'on considère la période et l'absence de cimetière proche contemporain, le caractère isolé de la tombe n'a rien d'exceptionnel. La question d'une possible exclusion de « l'enclos sacré » ne se pose donc pas. De plus, aucun élément nous permet d'avancer que nos défunts ont été inhumés sur une limite de propriété ou autre. Il faut tout simplement croire que ces derniers, des gens usés, probablement humbles et de santé précaire, emportés ensemble par le même tourment, ont été enterrés par leurs proches à proximité de leur demeure.

1 - Fouilles Inrap 2011 - 2012 sous la responsabilité de Maxime Guillaume et Jérôme Hernandez. Rapport en cours.

2 - Observations effectuées à partir des photographies et des notes rédigées lors de la fouille. Les ossements que nous avons manipulés au moment de la découverte ont été ré-enterrés sur le site lors de la remise en état du terrain.

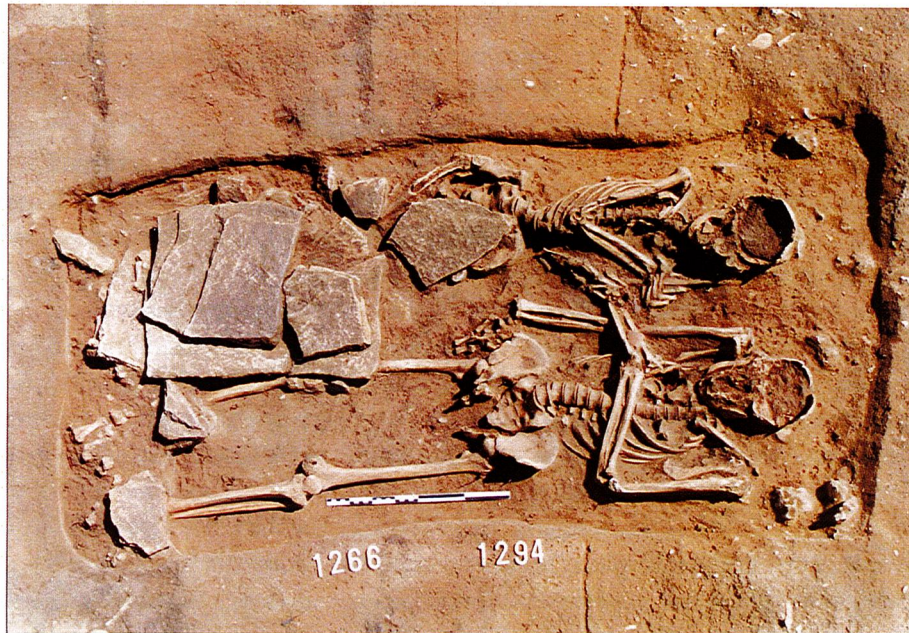


Figure 5 : la sépulture double et les restes de sa couverture en pierre

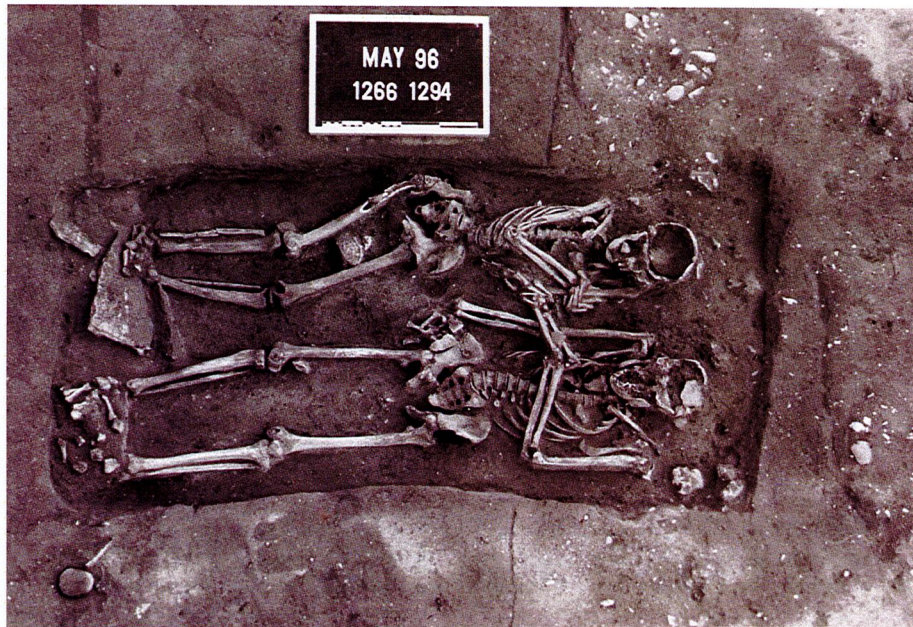


Figure 6 : la sépulture double fouillée

Note

Nous tenons à remercier Jérôme Hernandez, Élie Pelaquier et Laurent Vidal pour la relecture de ce texte ainsi que les corrections qu'ils y ont apportées.

* Archéologue Inrap : herve.petitot@inrap.fr

**Archéologue retraité A S M UMR 5140 : arau51@gmail.com

*** Archéologue Inrap : didier.paya@inrap.fr

Bibliographie

Blaizot 2006 : BLAIZOT (F.) - Ensembles funéraires isolés dans la moyenne vallée du Rhône. in MAUFRAS (O.) éd.- *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e-X^e s.) : contribution des travaux du TGV Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*. Paris : MSH, 2006 pp 282-362. (Daf; 98).

Buffat, Petitot 1998 : BUFFAT (L.), PETITOT (H.) — Une activité métallurgique tardo-antique sur l'établissement de Mayran (Saint-Victor-la-Coste, Gard). In : FEUGERE (M.), SERNEELS (V.) dir. — *Recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale*. Instrumentum, 4, 1998, p. 175-180.

Buffat, Petitot, Vidal 2005 : BUFFAT (L.), PETITOT (H.), VIDAL (L.), avec la collaboration de J. Guerre, A ; Masternat, E. Pelaquie : Un centre domanial dans la vallée de la Tave : la villa de Mayran (Saint-Victor-la-Coste, Gard). *RAN*, 38-39, p. 225-282, 2005-2006.

Buffat, Petitot, Vidal 2011 : BUFFAT (L.) 2011 : PETITOT (H.), VIDAL (L.) – Adduction d'eau en haut Gard rhodanien, l'aqueduc privé de la villa de Mayran in archéopages pp 34-39, avril 2011.

Breuil coord. 2011 : BREUIL (J.-Y.) coord.). — *Bilan 2009-2011*. Rapport d'activités scientifiques. Projet Collectif de Recherche. Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire à l'époque moderne, p. 289-297.

Clavel-Lévêque et al. 1993 : CLAVEL-LEVEQUE (M.), CONSO (D.), FAVORY (F.), GUILLAUMIN (J.-Y.), ROBIN (Ph.). — *Siculus Flaccus, De condicionibus agrorum*. Éd. Jovene, Naples, 1993, p. 157.

Collardelle et al. 1996 : COLLARDELLE (M.), DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), RAYNAUD (C.), 1996 : « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule », in GALINIÉ, H., ZADORA-RIO E., p. 271-303.

Favory et al. 1994 : FAVORY (F.), GONZALES (A.), ROBIN (Ph.). – Témoignages antiques sur le bornage dans le monde romain. Textes traduits et commentés. *Revue Archéologique du centre de la France*, t. 33, 1994, p. 214-238.

Mauftras 2006 : MAUFRAS (O.) éd.- *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e-XI^e s.) : contribution des travaux du TGV Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*. Paris : MSH, 2006.

480 p. : ill. (Daf; 98).

Mauftras et al. 2018 : MAUFRAS (O.), HERNANDEZ (J.), ROCHETTE (M.), THOMAS (B.) dir – *LGV, contournement de Nîmes et de Montpellier, Madame – Saint-Gilles le Vieux : Missignac, villa médiévale et ses abords (V^e-XIII^e s.)*. Montpellier : SRA ; Nîmes : Inrap, 2018. 2 tomes, (4 et 9 volumes).

Parodi et al. : PARODI (A.), RAYNAUD (C.), ROGER (J.-M.). – La Vaunage du III^e au milieu du XII^e siècle : habitat et occupation des sols. *Archéologie du Midi médiéval*, 5 1987, p. 3-59.

Petitot et al. 2019 : Petitot (H.), Vidal (L.), Ardagna (Y.), Paya (D.), avec la collaboration de Chazel (Th.) : observations complémentaires sur le cimetière médiéval de Notre-Dame de Mayran à Saint-Victor-la-Coste (Gard), rapport de sondages archéologiques déposé au Service Régional de l'Archéologie à Montpellier, juillet 2019.

Treffort 1996 a : Treffort (C.). *L'église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Lyon PuL, 1996 216 p.

Treffort 1996, b : Treffort (C.), *Du ciméterium christianorum au cimetière paroissial : Évolution des espaces funéraires en Gaule du VI^e au X^e siècle*. In GALINIE (H.), ZADORA-RIO (E.) ed._ *Archéologie du cimetière chrétien*. FERACF Tours 1996 p. 55-63.

Vidal et al. 2005 : VIDAL (L.), BARBERAN (S.), PAYA (D.) LELIEVRE (V.), RAUX (A.), VIGNAUD (A.). Du Néolithique au Moyen-Âge. Occupation, aménagement et mise en valeur d'une petite portion de la plaine du Vistre. Établissement antique et médiéval Carsalade 53, à Nîmes (Gard). Zac Kilomètre Delta II 3-4. *Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Nîmes : INRAP, 2005, p 84-98, 213 p., 94 fig., 6 pl.

Vidal, Ardagna 2015 : VIDAL (L.), ARDAGNA (Y.) in Breuil (coord.) 2015, Rapport d'activités scientifiques Projet Collectif de Recherche Archéologie Nîmoise : Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire à l'époque moderne, Années 2012-2014, 2015, 559 pages et figures, « Sepulcra in agro » De l'Antiquité tardive au Moyen Âge, les sépultures dispersées : en plein champs ou aux marges de l'habitat ? p. 441- 444.

HISTOIRE

SAINT-PAUL-LES-FONTS 1949-2019 NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UNE COMMUNE DU GARD RHODANIEN

Agnès BOIS-DIMIER

Communauté du Gard rhodanien au carrefour de trois régions, le hameau de Saint-Paul-lès-Connaux (*lès* signifiant près de) est terre de brassage et somme toute de tolérance, malgré des caractères bien trempés. Les relations entre Connaux et son hameau sont houleuses depuis longtemps, des demandes de séparation en *mande et en compoix* apparaissent dans les archives, dès 1765¹.

Avant la Seconde Guerre mondiale, Fernand Mouton, Fernand Duffes, Paul Issoire et Clovis Michel, de Saint-Paul, proposent un projet de scission, rencontrant un avis favorable. Mais en mars 1945, la pétition adressée au préfet reçoit une réponse lapidaire : « *Le morcellement d'une commune en plusieurs doit être absolument refusé* ».

Il est cependant devenu insupportable de participer financièrement aux travaux dispendieux qui ne concernent que Connaux, situation que les anciens illustrent volontiers par le dicton, « *A Connaux i a li moussus, a Saint Pau i a lis escu(r)s* », (à Connaux il y a les messieurs, à Saint-Paul, les écus).

Le hameau de Saint-Paul a-t-il une âme singulière comme l'affirme Jean Charmasson, maire de 1971 à 1977 ? L'eau a été à son origine, le vin son fil rouge, les hommes sa richesse. Son patrimoine éclectique et riche balaie l'histoire depuis l'Âge du Fer, témoin de la constante occupation du territoire au fil des mutations politiques, culturelles, économiques et démographiques².

Qu'est-il advenu de cette âme singulière depuis l'arrêté préfectoral du 29 janvier 1949, qui a apporté tant d'espoir à une communauté qui se pensait spoliée et voulait décider seule de son destin ? À l'écart des voies de communication actuelles, sait-elle valoriser les atouts liés à son terroir, à sa position marginale et inventer un futur qui ne dégrade pas son environnement ?